

nement, Isabelle de Marzé et Elione de Vernays, en ajoutant *aliæ quædam*. Nous savons par le testament de Jean de Chiel, daté du mercredi avant la Pentecôte de l'année 1316, qu'il avait au monastère de la Bruyère, où il choisit sa sépulture, une sœur du nom de Philippine, quatre tantes et trois nièces. Il lègue à sa sœur 20 livres tournois, à chacune de ses tantes 20 livres pour une fois et à chacune de ses nièces 10 sous.

Vassalieu est une commune du département de l'Ain, canton de Chalamont. Cette famille, dit le Laboureur, était bonne, elle a donné des chanoines-comtes de Lyon et un religieux à l'abbaye de l'Isle-Barbe. Selon toute probabilité cette prieure était sœur de Béraude de Vassalieu qui, en 1309, épousa Odet de Chandée et lui apporta la terre de Vassalieu. Ce qui est certain, c'est qu'elle était nièce du fameux archidiacre de Lyon, Thibaud de Vassalieu, enterré à la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez, où l'on vient de découvrir de curieuses peintures relatives à ses funérailles (1).

Isabelle de Marzé appartenait à une famille du Beaujolais, au témoignage de Le Laboureur. Cette maison, après celle des seigneurs de Beaujeu, était la plus noble, la plus riche de sa province, et en cette qualité la plus considérée des princes de Beaujeu. La terre de Marzé est située entre Anse et Villefranche. Dans la généalogie qu'il a publiée dans *les Mazures de l'Isle-Barbe*, Le Laboureur ne fait aucune mention de cette religieuse. A en juger par la date du commencement de son priorat, elle serait fille de Hugues de Marzé et de dame de Guibours et aurait pour frère André de Marzé, abbé de l'Isle-Barbe.

---

(1) Steyert : *Armorial du Lyonnais et Histoire de Lyon, tome II*; *Bulletin de la Diana*, 1897; M. A. Vachez, *Mémoires de la Société littéraire de Lyon*. — Dans le *Tableau chronologique des comtes de Lyon*, par Barbier de Lescoit, les armes des Vassalieu sont blasonnées avec quelques variantes : Pour Pierre de Vassalieu, 1151 : *Fascé d'argent et d'azur de 6 pièces à la bande de gueules brochant*; pour Thibaud de Vassalieu, 1284 : *Fascé d'argent et d'azur de 8 pièces à la colice de gueules brochant*; et pour Guillaume de Vassalieu, 1302 : *Fascé d'argent et d'azur de 10 pièces*, etc. (Comm. de M. L. Galle).